



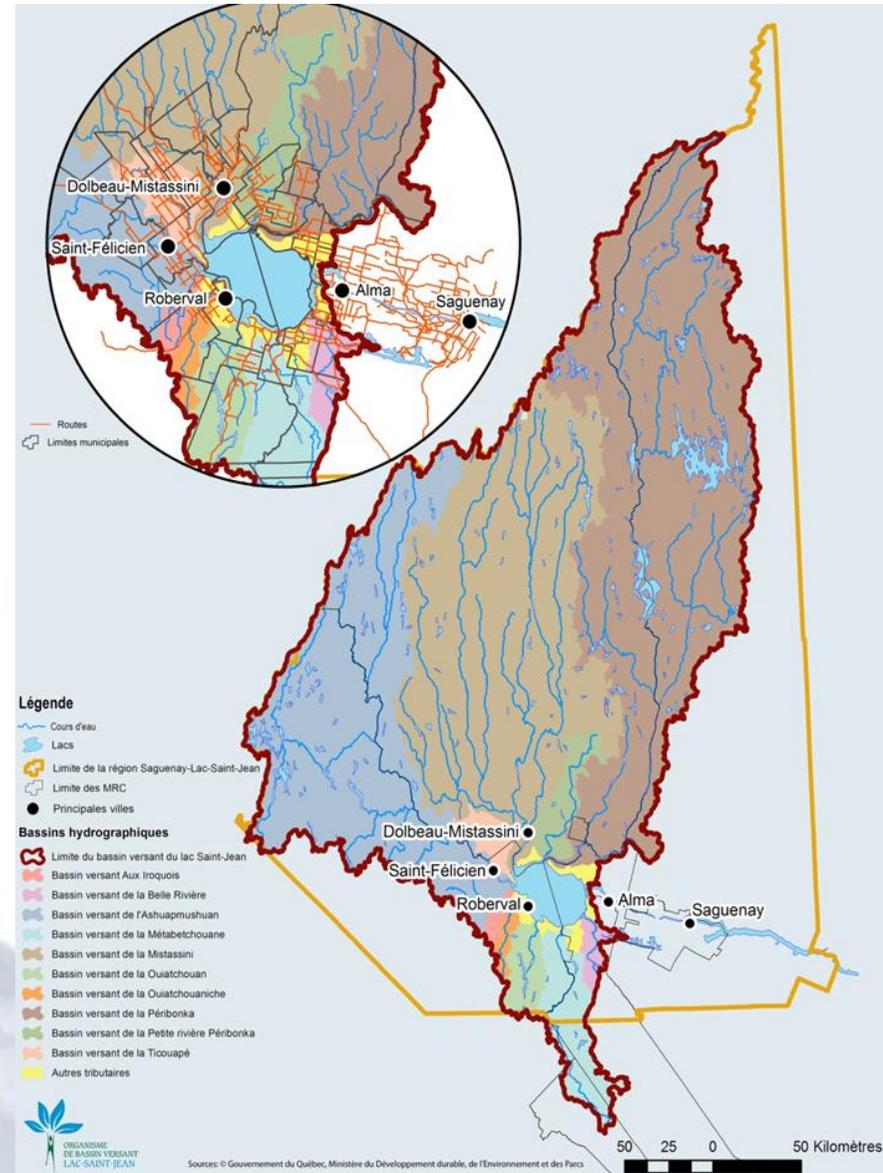
# *MINICENTRALE À VAL-JALBERT*

*Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean*

# Présentation

**Cathy Brisson**, chargée de projet à l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

**Aline Gagnon**, présidente de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.



# ***Plan de présentation***

- 1. Le contexte**
    - 1.1 Val-Jalbert**
    - 1.2 Le Promoteur**
    - 1.3 Le projet**
    - 1.4 Ses impacts**
  - 2. Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean**
  - 3. Le suivi du projet**
- 
- A decorative background featuring a water splash with several clear, spherical water droplets of varying sizes, some in sharp focus and others blurred, set against a light, bright background.

# *Val-Jalbert*

La chute à 7 m<sup>3</sup>/s



# ***Val-Jalbert***

- Entre les années 1901 et 1927, **Val-Jalbert vibrait au rythme de son usine de pâte à papier**. En 1901, date où l'usine fut construite par Damase Jalbert, le village s'appelait « Ouiatchouan », du nom de la chute qui alimentait le moulin pour fabriquer la pulpe de bois.
- Si l'histoire de **Val-Jalbert s'est terminée en 1927 avec la fermeture du moulin à pulpe**, il est devenu une destination touristique incontournable au Saguenay-Lac-St-Jean

# *Val-Jalbert*

- Le barrage de la chute Ouiatchouan fait partie intégrante du complexe industriel érigé en 1903.
- Quelques années plus tard, la présence des installations hydroélectriques a permis d'alimenter en électricité le village tout en contribuant à son essor économique.



# *Le promoteur*

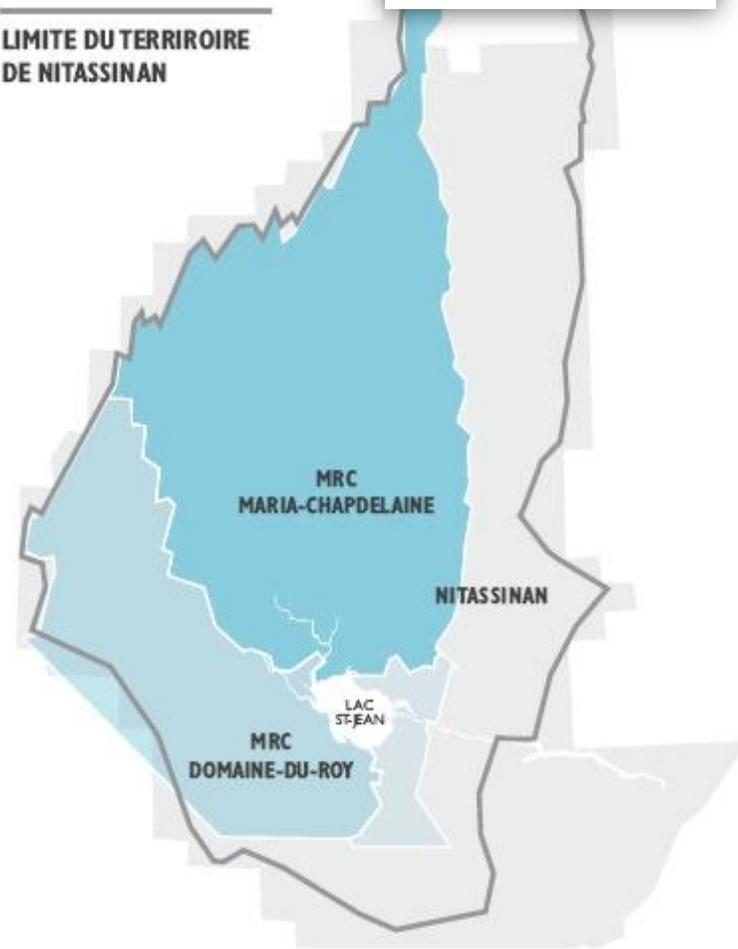
- Organisme sans but lucratif constitué le 27 septembre 2007
- Partenariat public régional à 100 %
- Collaboration entre autochtones et non-autochtones
- Les partenaires à parts égales:
  - Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
  - La MRC Maria-Chapdelaine
  - La MRC du Domaine-du-Roy
- Développement économique local

**Mission:** L'identification et le développement de projets d'énergie renouvelable sur le territoire de ses partenaires dans une approche de développement durable.



Société de l'énergie  
communautaire  
du Lac-Saint-Jean

LIMITE DU TERRITOIRE  
DE NITASSINAN



*Le territoire partagé par les trois partenaires*

# Projet?

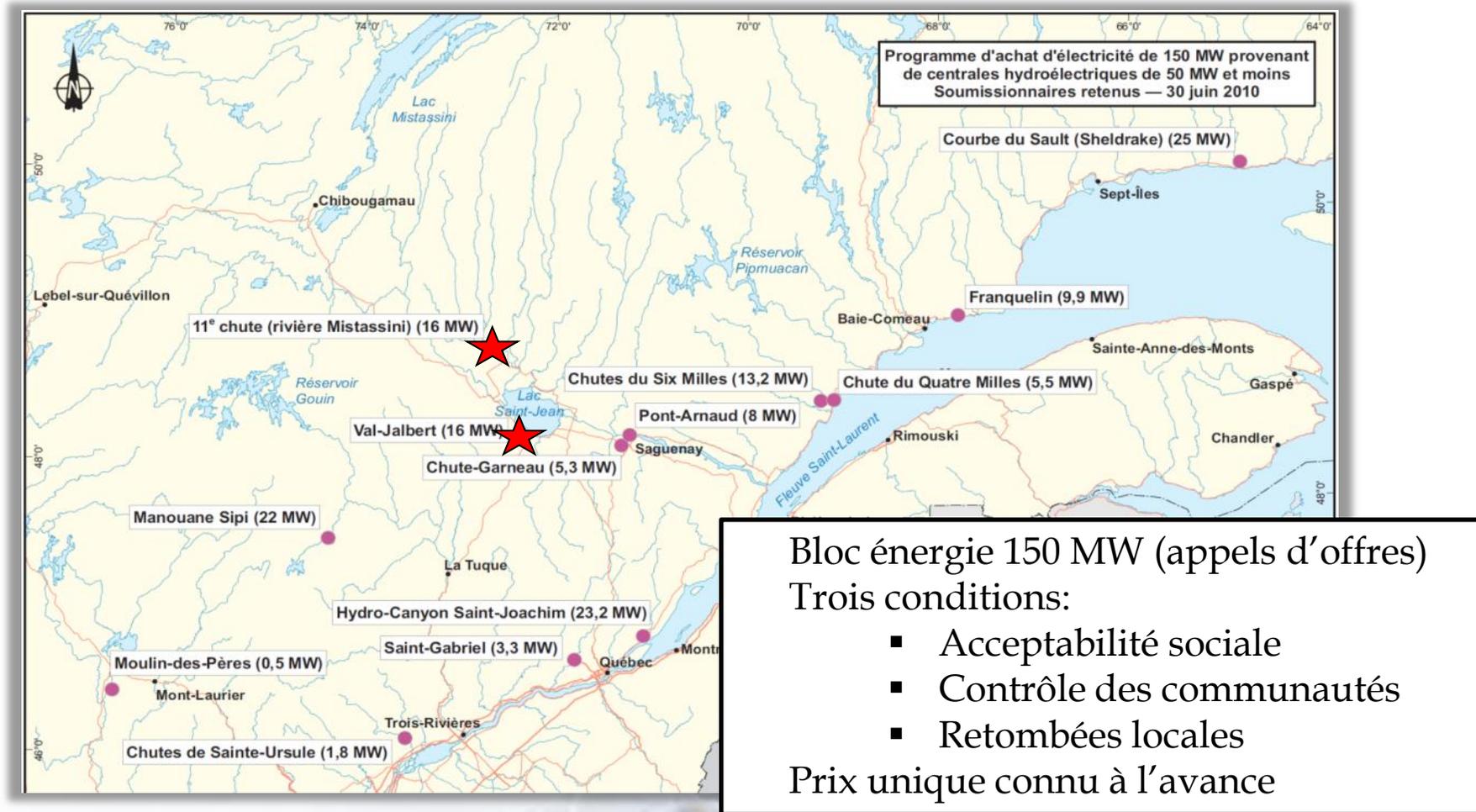
- Déjà eu un projet de minicentrale en 1994 (promoteur privé)
  - Plusieurs organisations s'étaient opposées au projet
  - Le BAPE avait publié un rapport défavorable

*« La commission conclut que le projet de développement hydroélectrique proposé sur le site de Val-Jalbert est **inacceptable** dans sa forme actuelle parce qu'il représente un risque social, économique et biophysique mal évalué. »*



# Le projet

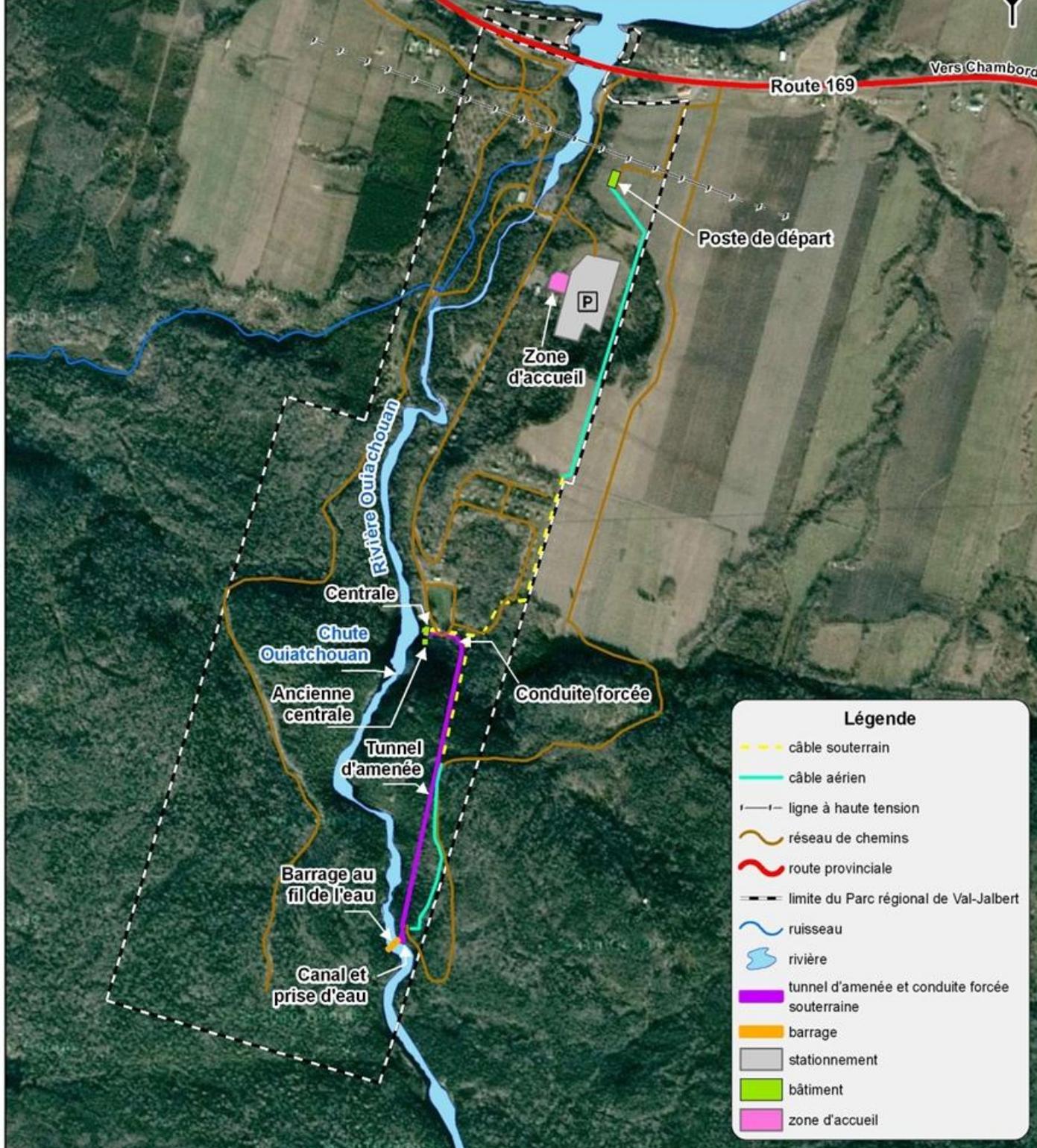
## Le programme d'achat d'électricité d'Hydro-Québec



Les deux projets soumis par la Société sont acceptés en juin 2010 parmi les 13 au Québec, soit Val-Jalbert et la 11e chute.

# ***Le projet***

- Estimation des coûts de construction: **53,3 M\$**
- Une fois les emprunts remboursés (25 ans), Surplus générés: **90,9 M\$**
- **Création de fonds** dédiés par les partenaires publics qui serviront à appuyer la mise sur pied d'autres projets porteurs de développement
- Un plan de maximisation a été élaboré en collaboration avec le Comité de maximisation des retombées économiques (CMAX) du Saguenay-Lac-Saint-Jean (**85% aux entreprises régionales**)
- Emplois directs créés:
  - Construction : **164** emplois
  - Opérations annuelles : **1** emploi permanent



# ***Les principaux impacts***

En tout cas, ceux qui ont fait le plus de polémique...

- Période de surplus d'électricité, la **possible non-rentabilité du projet pour les Québécois**.
- **Débit « esthétique »**
  - Durant les jours de la période touristique par la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert. Celui-ci est mesuré actuellement par le promoteur et se chiffre à 7 mètres cubes / seconde.
- **Débit « écologique »**
  - Durant le reste de l'année et les nuits, un débit minimal de 0,3 mètre cube / seconde
- **L'habitat du poisson**
  - L'Ombre de la fontaine, du Doré jaune et du grand brochet seraient susceptibles d'être touchés par le projet. La rivière Ouiatchouan est un site d'alimentation de la ouananiche, saumon d'eau douce du Lac-Saint-Jean. De plus, le Crapaud d'Amérique, la rainette crucifère, l'ouaouaron, la grenouille verte, la grenouille des bois et la grenouille léopard y vivent.
- Impacts sur un **site patrimonial** et sur **l'achalandage du site touristique**
  - Entente d'intégration et de complémentarité avec la Corporation du parc régional de Val-Jalbert qui lui procure des revenus stables à long terme
  - Élément attractif en complément à l'offre touristique actuelle

## En période touristique de jour (en conditions naturelles)



5,3 m<sup>3</sup>/s

Pas de  
turbinage



6,5 m<sup>3</sup>/s

Pas de  
turbinage



7,7 m<sup>3</sup>/s

Pas de  
turbinage



8,9 m<sup>3</sup>/s

Pas de  
turbinage



11,8 m<sup>3</sup>/s

Turbinage



7 m<sup>3</sup>/s

Pendant 70% de la période de forte fréquentation touristique, la présence de la centrale n'aurait eu aucune incidence sur le débit et les conditions d'écoulement observées dans la rivière et à la chute Ouiatchouan.

*Débit réservé esthétique en période d'opération*

# ***Le Rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean***

**L'OBV Lac-Saint-Jean, en tant que table de concertation, n'a pas été rémunéré pour sa participation. Il n'y a pas de contrat de signé, ni d'offres de services qui a été faite au promoteur.**

**Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean:**

- 1 - Le suivi de l'élaboration du projet**
- 2 - Les recommandations et bonifications**
- 3- Accorder son appui?**
- 4- La surveillance et le suivi**

# ***Le Rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean***

## **1 - Le suivi de l'élaboration du projet**

- OBVLSJ a participé aux quatre séances de préconsultation publique.
- OBVLSJ a rencontré à plusieurs reprises les promoteurs pour lui faire part de préoccupations et de mesure de bonification.
- OBVLSJ a rencontré différents intervenants du milieu pour connaître leurs préoccupations.
- Le promoteur est venu faire une présentation à la table de concertation.
- OBVLSJ a participé aux séances du BAPE.

# ***Le Rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean***

## **2 - Les recommandations et bonifications**

**Nos recommandations étaient liées au contenu de notre PDE. Notre mémoire (BAPE) avait même été divisée par rapport aux enjeux déjà identifiés dans notre PDE.**

### ***Exemple de recommandations :***

- Mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau pour la rivière Ouiatchouan.
- Réaliser une étude complémentaire afin de s'assurer que le débit écologique affecte le moins possible l'écosystème en place.
- Utiliser la table de concertation du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO) pour partager de l'information et s'assurer d'un suivi auprès des acteurs... etc.

# ***Le Rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean***

## **3 - Accorder son appui?**

A priori, l'OBV n'avait pas à prendre position. L'OBV est avant tout une table de concertation, chaque acteur de l'eau (qui la compose) peut se prononcer de façon autonome. Une position concertée dans ce genre de projet peut être difficile à obtenir.

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a **décidé d'appuyer** le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan.

Il y avait l'unanimité des membres de la table de concertation.

# ***Le Rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean***

## **3 - Accorder son appui? (suite)**

Précisons toutefois que cette position **visé exclusivement** le projet de développement d'une minicentrale à Val-Jalbert.

L'OBV ne se prononce pas en faveur de TOUS les barrages!

*Le projet de Val-Jalbert de 1994 aurait été inacceptable...*

Les effets cumulatifs et la pertinence de construire de nouveaux barrages ne sont pas discutés.

Nous croyons que les enjeux liés à la filière énergétique devraient être abordés au **niveau provincial (ROBVQ?)**.

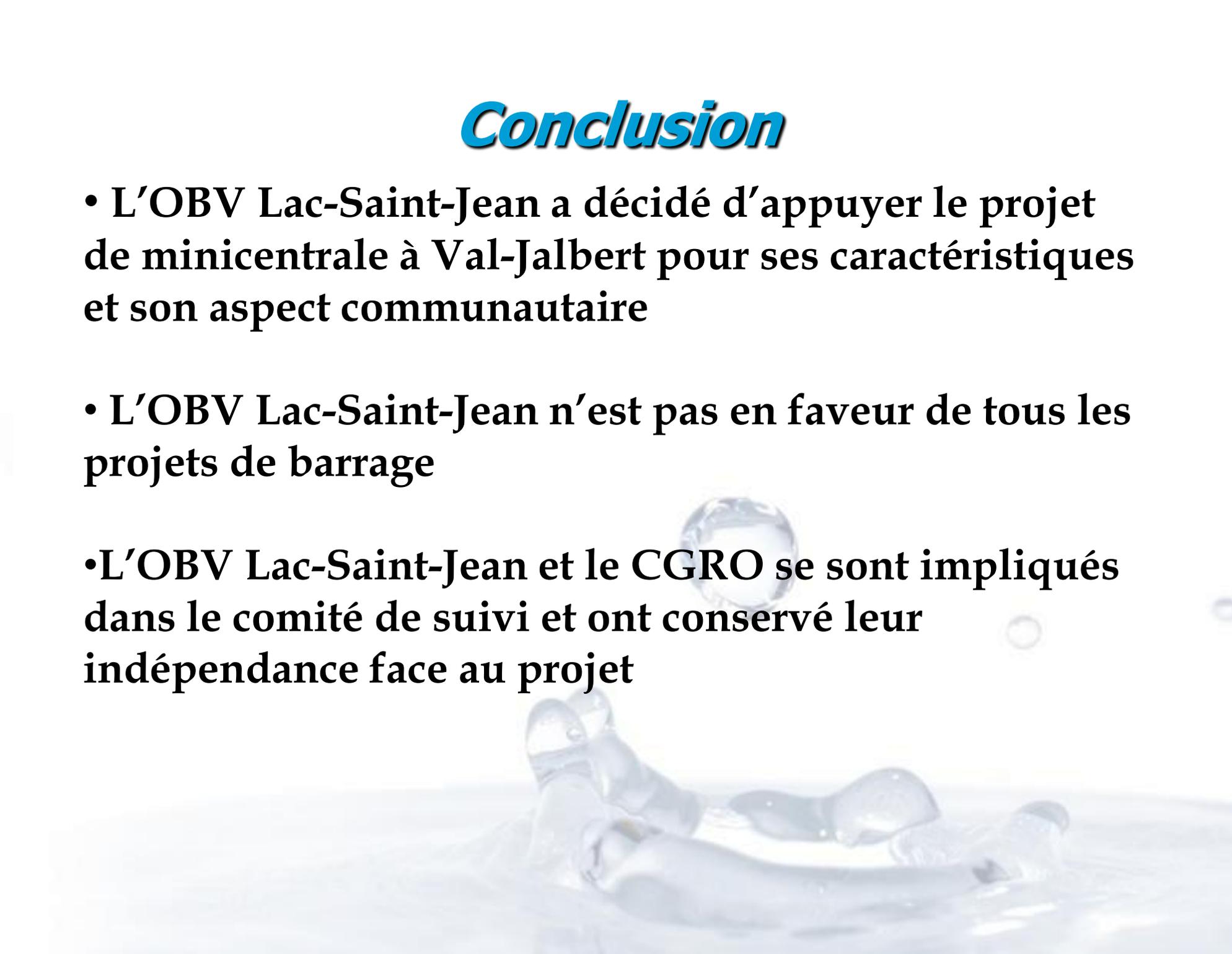
# *Le Rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean*

## 4 - La surveillance et le suivi



- Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert confié au CGRO.
  - Le Comité est consultatif et il est chargé de s'assurer du **respect des engagements** pris par le promoteur pendant les périodes de construction et d'exploitation du projet, et du **suivi et respect des décrets gouvernementaux**
  - Le Comité est présent pour les **5 premières années** du projet
- Avancement des travaux (visites de chantier)
- Mesures de compensations du poisson

## ***Conclusion***

- **L'OBV Lac-Saint-Jean a décidé d'appuyer le projet de minicentrale à Val-Jalbert pour ses caractéristiques et son aspect communautaire**
  - **L'OBV Lac-Saint-Jean n'est pas en faveur de tous les projets de barrage**
  - **L'OBV Lac-Saint-Jean et le CGRO se sont impliqués dans le comité de suivi et ont conservé leur indépendance face au projet**
- 
- A decorative background image showing a splash of water with several clear droplets and bubbles, set against a light, hazy background.



*Questions ?*



***Annexe***



Développement

Construction et exploitation

**Partenariat 100% public**

**Les commanditaires investisseurs  
100% public**

MRC du  
Domaine-du-Roy

MRC Maria-  
Chapdelaine

Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

MRC du  
Domaine-  
du-Roy

MRC Maria-  
Chapdelaine

Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

Municipalité  
de  
Chambord

33%

33%

33%

22,5%

22,5%

45%

10%



Société de l'énergie  
communautaire  
du Lac-Saint-Jean

**Entente de  
transfert**



**Organisme sans but  
lucratif**

**Société en commandite**

# ***L'entente avec la Corporation du Parc régional***

## **Faits saillants:**

- **Revenus de 19,8 M\$ pour Val-Jalbert sur 40 ans**
  - 1,6 million la première année
  - 6,6 M\$ au total au cours des 20 premières années
  - 13,2 M\$ supplémentaires lors des 20 années subséquentes
- **Cession de parcelles et de servitudes de terrains nécessaires au projet**
- **Débit esthétique de 7 m<sup>3</sup>/s et débit écologique de 0,3 m<sup>3</sup>/s**
- **Horaire de turbinage de 1 858 heures réparties sur 164 jours**
  - Val-Jalbert peut redéfinir les activités à l'intérieur de ce bloc d'heures
- **Restrictions de certains types de travaux en saison touristique**
- **Mécanismes de suivi, de gestion et d'ajustement de l'entente**
- **Besoins évolutifs des partenaires pris en compte sur la base d'une approche «gagnant-gagnant»**

# ***Préservation de la biodiversité (débit écologique)***

## Caractéristiques du bief à débit réduit :

- **Longueur d'environ 900 mètres**
- **Successions de chutes, de bassins et rapides**
- **Secteur de dévalaison pour les poissons car le déplacement n'est possible que de l'amont vers l'aval**
- **Les poissons qui seraient présents ne peuvent assurer leur cycle vital entre la chute Maligne et la chute Ouiatchouan**
- **De façon globale, les habitats sont peu ou pas propices à la survie du poisson selon les paramètres physiques observés et mesurés**



Photo 7.15 : Segment Ba-1, vue vers l'amont - bassin au pied de la chute Maligne

**Un programme de suivi rigoureux est prévu pour mesurer l'impact du débit écologique sur les aspects suivants:**

- **Habitats**
- **Conditions physicochimiques des bassins en hiver (concentration en oxygène)**
- **Présence ou absence de cuvettes (emprisonnement des poissons),**
- **Observation de la dynamique d'écoulement (aménagement de seuils ou épis possibles)**
- **Régime des glaces**

# ***Préservation du caractère patrimonial***

- **Barrage de type crête déversante moins visible que le barrage à pertuis initialement proposé**
  - Superficie d'excavation diminuée
  - Préservation d'une zone identifiée à fort potentiel archéologique
- **Tunnel dans la montagne et conduite forcée enfouis**
- **Enfouissement des câbles dans les zones de sensibilité visuelle**
  - Parties aériennes dissimulées par le couvert forestier
  - Une partie de la ligne sur poteaux de bois qui s'apparentent à ceux des routes locales
- **Éviter tout ouvrage dans le secteur de la chute Ouiatchouan en rive gauche**
  - Les activités du camping ne sont pas perturbées
  - Aurait été visible depuis les belvédères existants du site touristique en rive droite
- **Poste de départ à l'extérieur du circuit touristique et minimisation des percées visuelles à partir du chemin d'accès du parc et de la route 169**

# ***Une centrale attractive et intégrée au site***

- **Choix de l'emplacement de concert avec la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert**

- Distance physique avec le Vieux moulin

- **La centrale s'intègre au dénivelé naturel de manière à être imperceptible depuis l'aire d'arrivée des visiteurs**



- **Concept architectural révisé à la demande du ministère de la Culture et des Communications**

Simulation avec débit de 7m<sup>3</sup>/s et centrale en opération

- Répond à des préoccupations exprimées en préconsultations

- Toit conçu comme un grand belvédère intégré au site

- Promenade ponctuée de perchoirs offrant aux visiteurs divers points d'observation imprenables sur la chute et la rivière Ouiatchouan

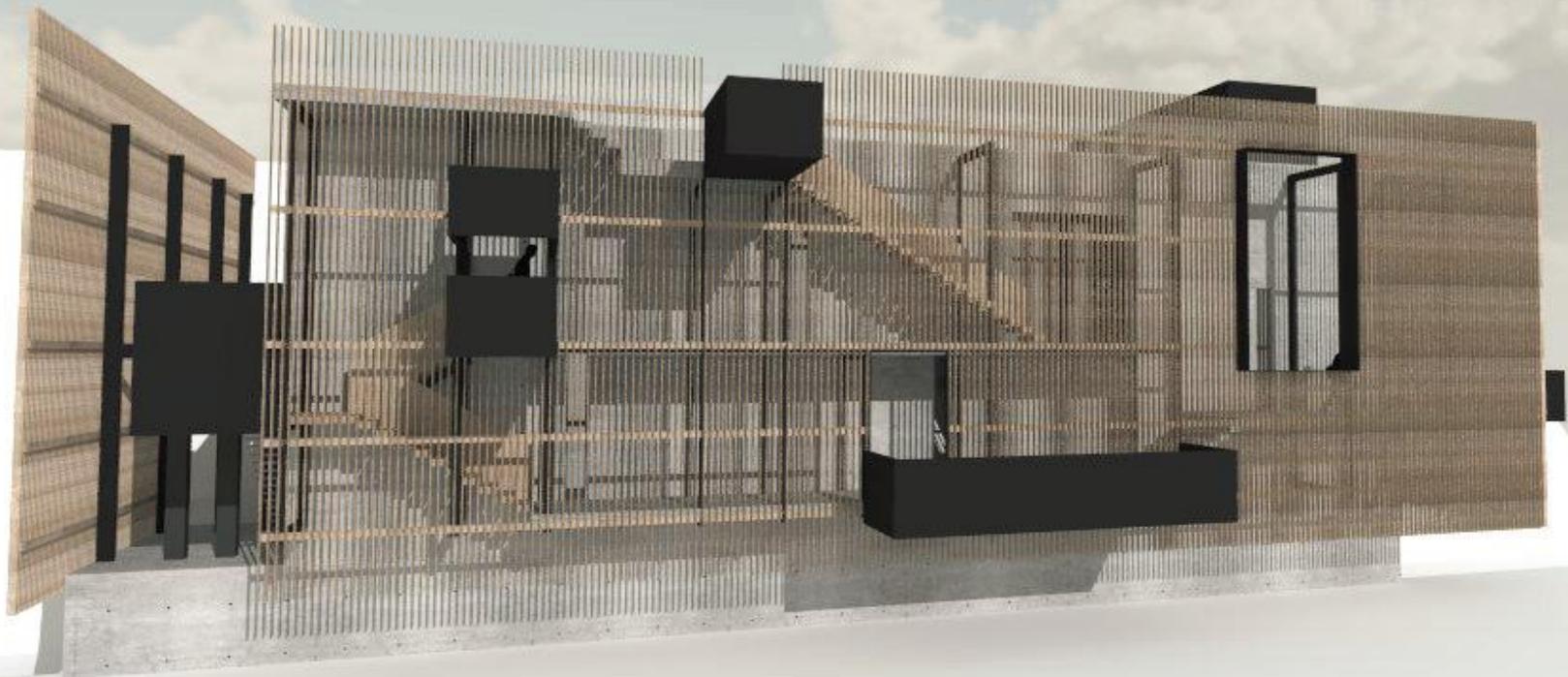
- Intégration visuelle aux composantes du cadre bâti existant (enveloppe en lattis de bois)

- **Programme d'interprétation dynamique qui misera sur la collaboration harmonieuse entre l'ancienne et la nouvelle centrale**





# Parcours d'interprétation centrale hydroélectrique de Val-Jalbert



	Num	Type de siège	Membre	Représentant
Secteur municipal	1	Siège de MRC	MRC du Domaine-du-Roy	Danny Bouchard
	2	Siège de MRC	MRC de Maria-Chapdelaine	Marc-Eddy
	3	Siège de MRC	MRC de Lac-Saint-Jean-Est	Christian Dallaire
	4	Siège de MRC	MRC du Fjord-du-Saguenay	Réjean Bédard
Secteur Communautaire	1	Siège Mistassini	Riverains lac Saint-Jean 2000	Claude Duchesne
	2	Siège Péribonka	Les riverains du chemin Hudon	Claude Prévost
	3	Siège Ashuapmushuan	Société de gestion environnementale	Luc Simard
	4	Siège Métabetchouane	Ass. Lac des Commissaires	Ghislaine Hudon
	5	Siège de zone	CREDD	Elgide Dufour
	6	Siège de CBV	CGRO	Aline Gagnon
	7	Siège de CBV	CBVRT	Paul-André Bouchard
Secteur économique	1	Siège industriel	Produits Forestiers Résolu	Paul Patry
	2	Siège hydroélectricité	Rio Tinto Alcan	Bruno Larouche
	3	Siège forestier (aménagement)	X	X
	4	Siège tourisme	Site touristique Chute à l'Ours	Jacques Noel
	5	Siège agricole	Groupe multiconseil agricole	Geneviève Laroche
	6	Siège agroalimentaire	Bergerie du Nord	François Potvin
Membres consultatifs	1	Membre consultatif	CRÉ- SLSJ	Ursula Larouche
	2	Membre consultatif	MDDELCC	Véronique Tremblay
	3	Membre consultatif	MAPAQ	Anne Guilbert
	4	Membre consultatif	MRN	Mario Belletête
	5	Membre consultatif	MAMOT	Pierre A Gauthier
	6	Membre consultatif	MSP	Pierre Tremblay
	7	Membre consultatif	ASSS	Michel Savard
	8	Membre consultatif	ZIP Saguenay	Gislain Sylvain
	9	Membre consultatif	Betsiamites	X
	10	Membre consultatif	Obedjiwan	X
	11	Membre consultatif	Mashteuiatsh	David Cleary
	12	Membre consultatif	MRC de Côte-de-Beaupré	X
	13	Membre consultatif	MRC de Jacques Cartier	X
	14	Membre consultatif	Wemontaci	X
	15	Membre consultatif	OBV Saguenay	Marco Bondu